

Décision Générale colonial

Décision n° 72-452-1934 Divers

n° 72-452-1934

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 13 juillet 1934
Numéro JO n° 452 du 31/07/1934	Date du numéro 31 juillet 1934

TEXTE INTÉGRAL

Le traitement de Hassan Abdallah, employé à la Trésorerie en qualité d'auxiliaire, à été porté de 300 à 530 francs par mois, à compter du 1er juillet 1934.